

NE RECOPIEZ PAS LES ÉNONCÉS, MENTIONNEZ UNIQUEMENT
LE NUMÉRO DE CHAQUE ÉNONCÉ SUR VOTRE COPIE.



II. THÈME GRAMMATICAL :

(sur 20 points)

1. C'est la deuxième fois que ce chercheur d'emploi obtient un entretien d'embauche avec le PDG. Il va obtenir un poste dans cette PME, c'est sûr !
2. Dès que la succursale aura produit des bénéfices, la maison mère embauchera des intérimaires. Il se pourrait que les cadres demandent une augmentation de salaire.
3. Il est impossible que ce fournisseur ait livré la commande complète tout en satisfaisant aux normes de sécurité : son transporteur ne serait pas fiable — il fait faire les livraisons par un sous-traitant.
4. Cette marque haut de gamme risque de porter plainte contre ce point de vente de faux chinois à bas prix. Il est très probable qu'elle va ne pas négocier.
5. Les associations de défense des consommateurs regrettent que les consommateurs fassent leurs achats en ligne {① structure obligatoire avec « WISH »} ; elles préféreraient que les acheteurs fassent de bonnes affaires dans des magasins à marge réduite {① structure obligatoire avec « WOULD RATHER »}.
6. A peine cette filiale s'était-elle implantée dans la région qu'on a dit aux employés que l'entreprise devait être rachetée par une multinationale. Pourtant, le personnel administratif avait accepté d'être payé au SMIC.
7. Aucun des deux candidats n'avait le sens des affaires. On s'attendait pourtant à ce qu'ils sachent mener des négociations. Ils avaient mis en valeur leur savoir faire dans leur CV !
8. Cela fait des décennies que cette entreprise familiale aurait dû dégraisser : le chiffre d'affaires a encore chuté le mois dernier. Elle n'est plus rentable depuis septembre 2011.
9. Plus le pouvoir d'achat diminuera et les clients voudront en avoir pour leur argent, plus les grands magasins devront les courtiser en proposant des ristournes afin de rendre leurs biens de consommation plus attractifs.
10. Si la comptable prenait un congé de maternité, le conseil d'administration devrait modifier l'organigramme. Ce n'est pas la peine que le stagiaire leur demande s'il peut travailler en équipe !

